

Une patrouille de 3 hommes de la police royale montée du Nord-Ouest, sous les ordres de l'inspecteur F. J. Fitzgerald, était partie en février de Fort-McPherson pour se rendre à Dawson, territoire du Yukon. Le froid et la faim les forcèrent à rebrousser chemin et ils moururent, après des efforts héroïques, en cherchant à regagner Fort-McPherson pour y trouver vivres et abri. Les corps des victimes de cette terrible tragédie furent trouvés dans le cercle arctique, au sud de Fort-McPherson.

Disparition d'une patrouille de police montée du Nord-Ouest.

Dans les premiers jours de juillet, des incendies de forêts qui ont dépassé en intensité tout ce qui s'était vu jusqu'alors ont dévasté les districts miniers de Porcupine en Ontario. Ils ont atteint leur maximum de violence vers le 11 juillet et ont pris en fait les proportions d'un désastre national. Environ 70 personnes y ont perdu la vie, les villes de Cochrane et de South Porcupine furent détruites et le dommage fait aux propriétés est évalué de façons diverses entre un million et demi et trois millions de dollars. Immédiatement des sommes importantes furent rassemblées par souscriptions publiques pour venir en aide aux sinistrés, et de prompts secours leur furent apportés par le gouvernement fédéral qui mit à leur disposition des tentes et des couvertures militaires. D'autres incendies de forêt ont éclaté pendant le même mois de sécheresse exceptionnelle en Nouvelle-Ecosse et en Colombie-Britannique.

Incendies de forêts.

La température d'Ontario s'est caractérisée pendant les premiers jours de juillet par une chaleur sans précédent. Dans beaucoup d'endroits de la péninsule, le thermomètre a enregistré 100° F. à l'ombre ou même davantage pendant quatre jours successifs. On a relevé 103° le 2 juillet à Stonecliff sur la rivière Ottawa et 103° à Chatham, Stony Creek, Renfrew et Toronto.

Vague de chaleur de juillet 1911.

Le nombre des chartes d'incorporation, y compris les chartes supplémentaires, accordées pendant l'année fiscale 1911-12, a atteint 658 contre 544 pendant l'année fiscale 1910-11. Le capital des nouvelles compagnies constituées pendant l'année fiscale 1911-12 forme un total de \$447,627,000 et celui des compagnies déjà existantes de \$42,939,000, ce qui porte le total autorisé à \$490,566,000 contre \$483,131,400 pour l'année précédente.

Département du secrétaire d'Etat.

La loi de 1908 sur les jeunes délinquants a été mise en vigueur en 1911 dans trois villes, savoir : à Halifax le 11 février, à Toronto le 1er décembre et à Montréal le 28 décembre. En y ajoutant Victoria, Vancouver, Winnipeg, Ottawa et Charlottetown, il y a donc actuellement huit villes canadiennes où la loi est appliquée.

Loi sur les jeunes délinquants.

Les caisses d'épargne postales ont été autorisées à accepter des dépôts à concurrence de \$1,500 par an et le maximum d'un compte d'épargne a été fixé à \$5,000, intérêts non compris. Antérieurement, le maximum de dépôt annuel était de \$1,000, et le maximum d'un compte d'épargne de \$3,000.

Caisses d'épargne postales.